

## Séance ordinaire du 5 septembre 2023

Province de Québec  
MRC de D'Autray  
Municipalité de Saint-Barthélemy

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy tenue le mardi 5 septembre 2023 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 1980, rue Bonin, à Saint-Barthélemy.

À laquelle sont présents les membres du conseil :  
Monsieur Robert Sylvestre, maire  
Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller au siège # 1  
Monsieur Sylvain Labranche, conseiller au siège # 2  
Monsieur François Bertrand, conseiller au siège # 3  
Madame Anna Adam, conseillère au siège # 4  
Monsieur François Bérard, conseiller au siège # 5  
Monsieur Claude Jean, conseiller au siège # 6

### 1. Ouverture

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 02 sous la présidence de monsieur Robert Sylvestre, maire. Madame Julie Maurice, directrice générale et greffière-trésorière est présente et agit à titre de greffière de la séance.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2023-09-166

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

- 1 : OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 : ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 4.1 Dépôt – Liste des correspondances du mois d'août 2023
  - 4.2 Mandat – Achat du 665 rang York
- 5 : FINANCES**
  - 5.1 Adoption des comptes
- 6 : SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 6.1 Adoption – Règlement n° 709-23 amendant le règlement n° 693-22 ayant pour effet de fixer la limite de vitesse
- 7 : TRANSPORT & VOIRIE**
  - 7.1 Dépôt – Rapport des activités du service des travaux publics pour le mois d'août 2023;
  - 7.2 ~~Décompte progressif n°10 – Remplacement de la conduite d'eau potable et réfection de voirie – rang York ouest (reporté)~~
  - 7.3 Demande d'aide à la voirie locale, Volet accélération des infrastructures routières – Réfection de la montée des Laurentides entre le rang Bel-Automne et le pont "vert"
  - 7.4 Achat – Ponceau
  - 7.5 Restriction et limite de charges P-01083 – montée des Laurentides
  - 7.6 Mandat - Services professionnels de laboratoire de chantier
- 8 : HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT**
  - 8.1 PRIMEAU 2023 Volet 2 – Remplacement de la conduite maîtresse d'eau potable en fonte grise entre l'usine de filtration et le rang Saint-Joachim
  - 8.2 Adoption – Règlement n° 708-23 concernant la conformité des installations sanitaires
- 9 : SANTÉ & BIEN-ÊTRE**
- 10 : AMÉNAGEMENT & URBANISME**
  - 10.1 Dépôt – Rapport des permis émis lors du mois d'août 2023
- 11 : LOISIRS & CULTURE**

11.1 Dépôt – Rapport d'activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois d'août 2023

11.2 Demandes de remboursement – Politique des activités sportives et culturelles

**12 : DIVERS**

**13 : PERIODE DE QUESTIONS**

**14 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2023-09-167**

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2023 soit adopté tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

### **4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **4.1 Dépôt – Liste des correspondances**

La directrice générale a remis, pour information, une liste des correspondances reçues à la Municipalité de Saint-Barthélemy au cours du mois d'août 2023.

#### **4.2 Mandat – Achat du 665 rang York**

**ATTENDU QUE** le conseil a adopté les résolutions 2023-02-019 et 2023-04-083 ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

**2023-09-168**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

**QUE** le conseil mandate la directrice générale, madame Julie Maurice et le maire, monsieur Robert Sylvestre comme représentants de la municipalité pour la signature de l'acte d'achat chez le notaire;

**QUE** le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à mandater un notaire afin de procéder à l'acquisition;

**QUE** le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à faire le paiement à même le fonds général.

Monsieur le maire demande le vote  
Adopté à l'unanimité

### **5. FINANCES**

#### **5.1 Adoption des comptes**

**2023-09-169**

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

**QUE** le conseil accepte le paiement des dépenses de fonctionnement et d'investissement présentées à la liste des chèques émis totalisant un montant de 235 010,62 \$. De plus, le conseil accepte le paiement des salaires du mois d'août 2023 représentant la somme de 47 761,88 \$.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 6.1 Adoption – Règlement n° 709-23 amendant le règlement n° 693-22 ayant pour effet de fixer la limite de vitesse

**ATTENDU QUE** le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c.C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire ;

**ATTENDU QUE** le conseil désire effectuer une modification de son règlement concernant la vitesse permise sur les chemins de son territoire;

**ATTENDU QU'** avis de motion a été dûment donné à la séance ordinaire du 7 août 2023;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

2023-09-170

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

**QUE** le règlement n°709-23 amendant le règlement n°693-22 ayant comme titre « *Règlement n°709-23 amendant le règlement n°693-22 ayant pour effet de fixer la limite de vitesse sur les chemins et d'abroger tous les autres règlements traitant du même sujet* » soit adopté.

Monsieur le maire demande le vote  
Adopté à l'unanimité

## 7. TRANSPORT & VOIRIE

### 7.1 Dépôt – Rapport des activités du service des travaux publics pour mois d'août 2023

La directrice générale a remis, pour information, le rapport des activités du service des travaux publics pour le mois d'août 2023.

### ~~7.2 Décompte progressif n°10 – Remplacement de la conduite d'eau potable et réfection de voirie – rang York ouest (reporté)~~

### 7.3 Demande d'aide à la voirie locale, Volet accélération des infrastructures routières – Réfection de la montée des Laurentides

**ATTENDU QUE** le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

**ATTENDU QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Barthélemy doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Barthélemy choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Barthélemy autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

2023-09-171

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

**QUE** ce conseil de la municipalité de Saint-Barthélemy autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide

financière sera résiliée; et certifie que madame Julie Maurice, directrice générale de la Municipalité, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports et de la mobilité durables.

Monsieur le maire demande le vote  
Adopté à l'unanimité

#### **7.4 Achat – Ponceau**

2023-09-172

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller Sylvain Labranche et résolu :

**QUE** ce conseil accepte la soumission de Industries Atlantic Ltée. pour l'achat d'un ponceau de 1500mm de diamètre et de 15m de longueur en TTOPG recouvert d'une membrane au coût de 11 103,90 \$ plus les taxes applicables.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

#### **7.5 Restriction et limite de charges P-01083 – montée des Laurentides**

**ATTENDU QUE** le pont "vert" a été construit à partir d'une section de pont usagée;

**ATTENDU QUE** le pont "vert" est le seul lien sur notre territoire permettant l'accès au nord de la municipalité;

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports et de la Mobilité durables, à la suite d'une inspection de la structure du pont "vert" qui enjambe la décharge du lac Dupras sur la montée des Laurentides, en a restreint la limite de charge, passant de 16 tonnes à 5 tonnes;

**ATTENDU QUE** cette situation affecte les services municipaux de collecte des matières résiduelles, de déneigement, d'entretien de voirie de même que les services de sécurité incendie, et qu'il en découlera une augmentation des coûts de ces services;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

2023-09-173

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

**QUE** le conseil demande au ministère des Transports et de la Mobilité durables de mettre en place rapidement des mesures pour augmenter la limite de charges du pont "vert" (P-01083) afin que les services municipaux de même que les résidents du secteur n'en soient pas affectés;

**QUE** le conseil interpelle la députée de Berthier et ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx, afin de s'assurer que ces mesures soient mises en place rapidement par le ministère des Transports et de la Mobilité durables;

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

#### **7.6 Mandat – Services professionnels de laboratoire de chantier**

2023-09-174

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

**QUE** ce conseil mandate la firme Les Services EXP inc. pour le contrôle qualitatif des travaux de réfection de la montée Saint-Laurent aux taux unitaires et aux honoraires décrits à la soumission datée du 5 septembre 2023;

**QUE** la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à faire le paiement.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

## 8. HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

### 8.1 PRIMEAU 2023 Volet 2 – Remplacement de la conduite maîtresse d'eau potable en fonte grise entre l'usine de filtration et le rang Saint-Joachim

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter les modalités de ce guide qui s'applique à elle;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU pour la réalisation d'un projet de remplacement de la conduite maîtresse d'eau potable en fonte grise située entre l'usine de filtration et le rang Saint-Joachim;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

2023-09-175

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

**QUE** la Municipalité s'engage à respecter toutes les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU;

**QUE** la Municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU;

**QUE** le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

Monsieur le maire demande le vote  
Adopté à l'unanimité

### 8.2 Adoption – Règlement n°708-23 concernant la conformité des installations

#### sanitaires

**ATTENDU QU'** une installation septique non conforme représente une menace de contamination pour les nappes phréatiques et un risque quant à l'eutrophisation des plans d'eau;

**ATTENDU QUE** la Municipalité est responsable de l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22);

**ATTENDU QU'** en vertu de la Loi sur les compétences municipales, toute municipalité locale peut adopter des règlements en matière d'environnement;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire mettre en place un système de gestion des installations septiques afin de prévenir et de diminuer l'impact de ces infrastructures sur l'environnement;

**ATTENDU QU'** avis de motion a été dûment donné à la séance régulière du 7 août 2023;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

2023-09-176

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

**QUE** le règlement 708-23 ayant comme titre « *Règlement numéro 708-23 concernant la conformité des installations sanitaires.* » soit adopté.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l'unanimité

## 9. SANTÉ & BIEN-ÊTRE

## 10. AMÉNAGEMENT & URBANISME

### 10.1 Dépôt – Rapport des permis émis lors du mois d’août 2023

La directrice générale a remis, pour information, le rapport des permis émis au mois d’août 2023.

## 11. LOISIRS & CULTURE

### 11.1 Dépôt – Rapport d’activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois d’août 2023

La directrice générale a remis, pour information, le rapport d’activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois d’août 2023.

### 11.2 Demandes de remboursement – Politique des activités sportives et culturelles

2023-09-177

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

**QUE** le conseil autorise le remboursement des frais non-résidents pour les activités sportives tel que recommandé par le directeur du service des loisirs et des communications pour un montant totalisant 60,00 \$;

**QUE** la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à faire les remboursements aux citoyens dont la demande est acceptée.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l’unanimité

## 12. DIVERS

## 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Début 20 h 16  
Fin :20 h 26

### 14. Levée de l’assemblée

2023-09-178

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu;

**QUE** cette assemblée soit levée à 20 h 26.

Monsieur le maire demande le vote  
Adoptée à l’unanimité

---

Robert Sylvestre  
Maire

---

Julie Maurice  
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Robert Sylvestre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

- M. Rocheleau :**
- Combien coûte l'achat de la Caisse Desjardins (665 York)?
  - Pourquoi avoir mandaté un architecte et combien va-t-il coûter?
  - Que va-t-on faire du centre communautaire?
  - Peut-on envoyer plus tôt les demandes de soumission pour le déneigement?
- Mme Bélanger :**
- A-t-on reçu le rapport annuel d'activités et le rapport financier de la Clef Familiale?